

Le 13/01/2019

COMPTE RENDU DU CTL DU 13-01-2020

Les Organisations syndicales ont été conviées ce jour à un CTL portant sur la déclinaison locale du volet « emploi » et la généralisation de l'affectation au département.

Concernant les emplois.

Le DRFIP a présenté aux représentants du personnel la répartition des suppressions d'emplois et des redéploiements pour 2020.

EMPLOIS	SERVICES	IDIV	A	B	C
SUPPRESSIONS -4	BDV		-1		
	SIP MARIN	-1			
	SIE MARIN			-1	
	SIE TRINITE				-1
REDÉPLOIEMENT -3	TPSPL HOSPITALIERE		-1		
	SIP FDF SCHOELCHER			-1	
	SIP LAMENTIN			-1	
TRANSFERTS +3	SPF-E			+2	
	TPSPL CAP NORD		+1		

A l'issue de ces suppressions, le nombre d'emplois implantés dans le département s'élèvera à 527 au tableau des effectifs (TAGERFIP).

Solidaires Finances Publiques n'a pas manqué d'indiquer que bien que la direction générale parle avec cynisme d'un niveau bas de suppressions, ces 4 suppressions dans le département s'ajoutent aux 205 postes rayés du TAGERFIP depuis 2009. Une situation qui entraîne des tensions dans les services ainsi qu'une dégradation du service aux usagers et des conditions de travail des agents.

Pour la première fois et après plusieurs demandes de Solidaires Finances Publiques la Direction nous a communiqué le tableau des charges par service au 31/12/2018. Les élus de Solidaires ont alors dénoncé la mauvaise répartition des effectifs par rapport aux charges d'activité.

Bien évidemment, Solidaires a voté contre les suppressions et les transferts d'emplois annoncés.

Affectation Nationale au département.

La Direction a exposé les principales règles de l'affectation nationale au département. Désormais, la CAPL d'affectation est supprimée. Une éventuelle consultation des organisations syndicales lors d'un groupe de travail pourrait être envisagée mais ne saurait être considérée comme une CAP. La règle sera l'affectation sur décision du Directeur en fonction de l'ancienneté administrative et en priorité aux agents déjà affectés dans le département (voir Unité n°1122 du 03/12/19 et Konn' Lambi du 06/01/20).

Solidaires Finances Publiques restera vigilant sur l'application des nouvelles règles de mutation.

Questions Diverses :

Les questions diverses ont porté sur :

- Le redéploiement de Kelio

La Direction nous indique que la TPCHUM a basculé sur Kelio le 06/01/2020. SIRHIUS pointage n'étant plus utilisé.

Pour les autres sites les badgeuses seront installées entre le 20 et le 24/01/2020. L'utilisation de l'application devrait se faire à partir du 03/02/2020.

Il a été de nouveau précisé que

- les agents qui ne pointent pas auront un solde de 0 reporté sur KELIO
- ceux qui pointent auront le solde SIRHIUS du 31/01/2020 reporté sur KELIO

Conformément aux directives du directeur général adjoint (courrier du 22/10/2019), un groupe de travail se réunira le jeudi 23 janvier 2020 afin de débiter les travaux de réécriture du règlement intérieur en conformité avec les exigences de SIRHIUS. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour plus d'information.

- Les travaux de réfection des canalisations de climatisation :

Solidaires a interpellé le Directeur à propos des fuites d'eau constatées dans le circuit de climatisation au 1^{er} étage de Cluny et qui ont généré des désagréments aux agents. La Direction a précisé que des travaux auraient été réalisés ce week-end.

- Le télétravail :

Solidaires a fait remonter le ressenti des agents concernant la pression exercée par certains chefs de service dans le cadre de la mise en place du télétravail. Pour la campagne 2020, il nous est précisé que 18 demandes ont été recensées

- Les conventions :

Une convention des cadres B et C est prévue au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Solidaires a relancé l'idée d'un moment de convivialité entre tous les agents comme cela se faisait antérieurement à 2015. Cette idée a été rejetée par le Directeur qui s'attache à maintenir les pratiques de son prédécesseur.